

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Côte d'Or

Nombre de membres :

En exercice : 33

Présents : 21

Votants : 27

Date de convocation :

21/05/2025

**Date de publication
de la convocation :**

21/05/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Séance du 27 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mai à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guillaume RUET, Maire.

Etaient présents : M. RUET Guillaume - Mme PERSON-PICARD Bénédicte - M.LONCHAMPT Samuel - Mme VICTOR Catherine - Mme BARDIN Isabelle - Mme PENAUD Nathalie - M. DELATTRE André - M. BLUME Pierre - Mme BOURDIER-NOIROT Sylvie - M. VADOT Thierry - M. RECOUVREUX Christophe - Mme RACAMIER-THOMAS Nathalie - Mme GAUDRY Céline - M. MERGEY Dominique - Mme COURBET Bénédicte - M. FREGONESE Ludovic - Mme FEGUIRI Christelle - M.BAUDOUIN Ludovic - Mme SCANZI Justine - M. VENTO Romain - Mme HAZHAZ Dénia

Absents excusés et représentés : M. BASSOLEIL Hervé (procuration à M. RUET Guillaume) - M. SZLATALA-PALLOT Nicolas (procuration à Mme PERSON-PICARD Bénédicte) - Mme DEFERT Josette (procuration à Mme BOURDIER-NOIROT Sylvie) - M. DURANDIN Thierry (procuration à Mme PENAUD Nathalie) - Mme WELLENREITER Elisabeth (procuration à Mme COURBET Bénédicte) - Mme ROMAN Yolaine (procuration à M. BLUME Pierre)

Absents excusés : M. CADOUOT Christian - M. RICHARD Xavier - Mme DUBOIS Florence - M. PAJOT Frédéric - M. STURM Yves

Absent non excusé : M. RACLOT Frédéric

A été nommé secrétaire : M. VENTO Romain

OBJET :

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture et publication ou notification.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif pouvant être saisi par l'application informatique dite «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Budget principal de la commune – Approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération municipale n°003-01-2025 du 28 janvier 2025 adoptant le budget primitif pour 2025.

Vu la présentation de ce dossier à la commission PÔLE RESSOURCES du 13 mai 2025,

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le budget supplémentaire pour l'exercice 2025 selon la répartition suivante :

Dépenses de fonctionnement	BP 2025	Recettes de fonctionnement	BP 2025
011 - Charges générales BP	3 475 638,94	002 - Résultat de fonctionnement reporté - BS	2 979 732,08
011 - Charges générales BS	332 559,06	013 - Atténuations de charges	150 000,00
012 - Charges de personnel	6 900 000,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	28 700,00
014 - Atténuations de produits	50 000,00	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	974 300,00
023 - Virement à la section d'investissement - BS	1 981 717,95	73 - Impôts et taxes	1 709 573,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	844 313,06	731 - Fiscalité locale	7 024 300,00
65 - Autres charges de gestion courantes BP	1 132 921,00	74 - Dotations et participations BP	2 557 350,00
65 - Autres charges de gestion courantes BS	8 200,00	74 - Dotations et participations BS	- 52 000,00
66 - Charges financières BP	157 000,00	75 - Autres produits de gestion courante	120 610,00
66 - Charges financières BS	81 000,00	76 - Produits financiers	40,00
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00	77 - Produits exceptionnels	5 000,00
68 - Dot° aux prov° et dépréciations	2 000,00	78 - Reprises amort., dép° et prov°	2 000,00
TOTAL BP + BS	14 975 350,01	TOTAL BP + BS	15 499 605,08

Dépenses d'investissement	BP 2025	Recettes d'investissement	BP 2025
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté BS	3 000 092,31	021 - Virement de la section de fonctionnement BS	1 981 717,95
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 700,00	024 - Produits des cessions d'immobilisations	730 000,00
041 - Opérations patrimoniales BP	120 636,47	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	844 313,06
041 - Opérations patrimoniales BS	1 000,00	041 - Opérations patrimoniales BP	120 636,47
16 - Remboursement du capital BP	560 000,00	041 - Opérations patrimoniales BS	1 000,00
16 - Remboursement du capital BS	128 000,00	10222 - FCTVA BP	390 000,00
20 - Immo. incorporelles BP	117 400,00	10222 - FCTVA BS	83 821,88
20 - Immo. incorporelles BS	32 676,00	1068 - Excédent F capitalisé BS	1 348 822,02 €
20 - RAR	52 427,79	13 - Subventions	1 169 823,11
21 - Immobilisations corporelles BP	1 314 300,00	13 - RAR	2 258 825,58
21 - Immobilisations corporelles BS	171 500,00	16 - Emprunts - BP	2 482 093,54
21 - RAR	302 366,06	16 - Emprunts - BS	- 82 093,54
23 - Immobilisations en cours	5 247 100,00		
23 - RAR	252 761,44		
TOTAL BP + BS	11 328 960,07	TOTAL BP + BS	11 328 960,07

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 26 voix pour et 1 abstention (Mme HAZHAZ Dénia) :

-ADOPTÉ la section de fonctionnement comme ci-dessus présentée,

-ADOPTÉ la section d'investissement comme ci-dessus présentée,

-ADOPTÉ au vu des votes ci-dessus, le budget supplémentaire de l'exercice 2025,

-CHARGE Monsieur le Maire d'émettre les titres de recettes pour procéder aux encaissements et les mandats pour procéder aux paiements des diverses factures dans la limite des crédits ouverts au budget de cet exercice,

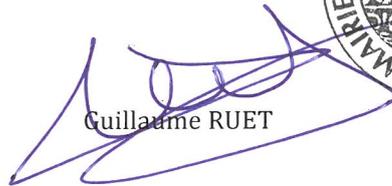
-DONNE à Monsieur le Maire ou son représentant tous pouvoirs afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, le 27 mai 2025

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,


Guillaume RUET





Romain VENTO